



*La Commission*

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE(CEEAC)

#### RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN AERONAUTIQUE

<b>Financement</b>	: <b>Don FAD</b>
<b>Secteur</b>	: <b>Gouvernance</b>
<b>Référence de l'Accord de financement</b>	: <b>2100 155 030 123</b>
<b>N° identification du Projet</b>	: <b>P-Z1-DAO-012</b>
<b>Date de publication</b>	: <b>17 mars 2025</b>
<b>Date de clôture</b>	: <b>31 décembre 2026</b>
<b>Date de commencement</b>	: <b>01 mai 2025 à Libreville, lieu d'affectation</b>
<b>Durée du contrat</b>	: La Durée de la mission s'étendra de la date de signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2025, renouvelable

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu du Fonds africain de développement (FAD), un don de 2 millions d'UC en vue du financement de certaines activités du Projet d'Appui au Secteur du Transport Aérien en Afrique Centrale et Occidentale (PASTA-CO) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du Don pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat de services de consultants individuel à signer avec l'Expert en Aéronautique, Ingénieur en Aviation Civile qui appuiera, dans son domaine d'expertise, l'Unité de Gestion du Projet.

2. Les tâches à confier à cet Expert se présentent ainsi qu'il suit :

- Assurer la réalisation des activités techniques liées à la mise en œuvre du projet ;
- Appuyer avec le concours de l'OACI et de l'EASA, le Coordonnateur du projet dans l'accomplissement des activités techniques tel que : (i) la validation de règlements, de procédures et manuels harmonisés pour les Etats membres ; (ii) l'accompagnement des Etats dans la mise en œuvre des plans d'action découlant des audits USOAP ; (iii) l'accompagnement des États dans la mise en œuvre des règlements communautaires et nationaux ; et (iv) la fourniture des formations aux Inspecteurs régionaux et nationaux de la sécurité ;
- Assurer la liaison persistante avec les Administrations et les Organismes de l'aviation civile ; et
- Fournir une assistance technique à l'équipe du PASTA-CO.

3. Les qualifications et compétences requises :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de niveau Bac+5 dans une discipline liée à l'aviation civile ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle acquises de préférence dans des Organismes techniques spécialisés en matière d'aviation civile tel que : Ingénieur, Auditeur, Inspecteur dans un des domaines suivants se rapportant au programme USOAP CMA de l'OACI : (i) Licence du personnel (PEL) ; (ii) Exploitation Technique des aéronefs (OPS) ; (iii) Navigabilité des aéronefs (AIR) ; (iv) Enquêtes d'accidents (AIG) ; (v) Service de navigation aérienne (ANS), comprenant la gestion du trafic aérien (ATM), la météorologie aéronautique

- (MET), les Systèmes d'Information Aéronautique (SIA), les Recherches et Sauvetage (SAR) ; et (vi) Aérodromes et aides au sol (AGA) ;
- Avoir de connaissances et des expériences liées à la législation de l'aviation civile et des règlements ;
  - Avoir de connaissances pratiques des systèmes d'audit de supervision de la sécurité et de la sûreté des Etats et des responsabilités des organisations de supervision de la sécurité et de la sûreté au niveau national et régional ; et
  - Maîtriser le français et l'anglais à l'écrit et à l'oral.
4. La CEEAC, à travers la CEP, invite les Consultants individuels éligibles à soumettre un dossier de candidature constitué des pièces suivantes : (i) une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de la Commission; (ii) un Curriculum Vitae (CV) détaillé avec les noms et contacts de trois (03) personnes de référence; (iii) les copies des diplômes ; et (iv) les copies des attestations de travail ou certificats de travail ou de services accomplis.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions des «Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants» de la Banque africaine de développement (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la BAD à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
6. Les informations complémentaires (TDRs) relatives à la mission peuvent être obtenues aux adresses indiquées ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par E-mail : du lundi au vendredi de 07h30mn à 15h30mn (heure locale). Les candidats qualifiés seront contactés pour un entretien.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par message électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 Mars 2025 à 15h30 (Heure de Libreville, GMT+1) et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT PASTA- CO-CEEAC : EXPERT EN AVIATION CIVILE »

Pour la remise en personne ou par courrier postal :

Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale –  
CEEAC, Mairie de Haut de Gué Gué – BP 2112 Libreville, GABON

Tél.+241444731 ; FAX : +241444732 ; Email : [commission@ceeac.eccas.org](mailto:commission@ceeac.eccas.org)

À l'attention du Président de la Commission de la CEEAC.

Pour l'envoi par courriel :

Courriel : [commission@ceeac-eccas.org](mailto:commission@ceeac-eccas.org), avec copie à : [maubert.masonama@ceeac-eccas.org](mailto:maubert.masonama@ceeac-eccas.org) , [flore.anomande@ceeac-eccas.org](mailto:flore.anomande@ceeac-eccas.org); [mathurin.mbaihingabe@ceeac-eccas.org](mailto:mathurin.mbaihingabe@ceeac-eccas.org)

Libreville, le 13 MARS 2025

Le Président de la Commission



Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERRISSIMO



*La Commission*

**DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET AUX INFRASTRUCTURES**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN AERONAUTIQUE**

**1. CONTEXTE.**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé le 18 septembre 2015, un Protocole d'Accord pour le financement du projet d'Appui au Transport Aérien en Afrique Centrale et Occidentale (PASTA-CO). Il s'agit d'un projet multinational et intégrateur dont le champ d'activités comprend la CEEAC, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Lancé le 28 janvier 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ce projet a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de la sécurité de l'aviation civile et d'offrir des services de navigation aérienne sûrs, efficaces en Afrique occidentale et centrale (AOC). Sur le plan spécifique, le projet a pour but de renforcer les capacités de supervision des Agences Régionales de la sécurité aérienne.

Il s'agit d'un appui institutionnel de la BAD pour la période 2015- 2024 aux trois communautés économiques régionales (CEEAC, CEDEAO et UEMOA) et dans lequel, la Commission de la CEEAC, en coordination avec les autres Communautés, devra dans ses Etats membres :

- (i) Renforcer les capacités de l'Agences Régionale de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC) ;
- (ii) Assurer la mise aux normes internationales des principaux aéroports en AC ;
- (iii) Renforcer les capacités des principaux acteurs du transport aérien au sein de la CEEAC ; et,
- (iv) Assurer un appui aux mécanismes de coordination des politiques de transports aériens dans la région du centre.

Cela, parce que le secteur aérien continue à faire face à d'importantes contraintes matérialisées par : (i) le faible niveau de la sécurité et de la sûreté aérienne dans la région ; (ii) l'insuffisance des liaisons aériennes dans et entre les Etats membres de la CEEAC ; (iii) la faiblesse des capacités des Administrations de l'Aviation Civile ; (iv) un taux élevé des accidents aériens, quatre fois supérieur à la moyenne mondiale, alors que l'Afrique ne représente que 4,1% du trafic aérien mondial ; (v) des carences dans les infrastructures aéroportuaires, équipements et services de la navigation aérienne.

Pour faire face à ces défis, la communauté économique régionale (CER) a mis en place un plan d'action pour un transport aérien sûr et efficace. Le projet PASTA-CO s'inscrit par conséquent dans le Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme (PSIMT) 2021- 2025 de la CEEAC au bénéfice de laquelle la réalisation des quatre composantes du projet est attendu. Car il faut rappeler que le « Plan d'Action 2010-2015 pour l'amélioration du transport aérien en Afrique Centrale » adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, sur base de la Décision n°20/CEEAC/CCEG/XIV/09 du 24 octobre 2009, et en cours de révision, vise à instaurer un transport aérien sûr, régulier et à coût abordable en Afrique Centrale. Le projet PASTA-CO, en finançant des Agences régionales de supervision de la sécurité, aidera les Etats d'Afrique de

l'Ouest et du Centre à remplir leurs obligations conformément à la Convention de Chicago (et ses Annexes) et à la Décision de Yamoussoukro.

Il est d'ailleurs fait appel à l'assistance technique de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ainsi que de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) pour la réalisation des activités du projet liées : à l'opérationnalisation de l'ASSA-AC, la formation des inspecteurs en sécurité aérienne des Etats, la réalisation des audits de sécurité et la revue APEX liés à la certification des aéroports, et, l'implication directe de l'Agence de supervision de sécurité aérienne en Afrique centrale...

Ainsi, le recrutement d'un ingénieur en aviation civile permettra au Secrétariat général de la CEEAC de renforcer son unité de gestion du projet pour mieux accompagner les activités techniques visant à améliorer la sécurité et la sûreté de l'aviation civile dans la région.

## 2. MISSIONS ET RESULTATS ATTENDUS

Le titulaire du poste travaillera sous l'autorité du Coordonnateur et sera responsable de :

- Assurer les activités techniques liées à la mise en œuvre du projet ;
- Appuyer, avec le concours de l'OACI et de l'EASA, le gestionnaire du projet dans la réalisation des activités techniques telles que :
  - a. la validation des règlements communautaires, procédures et manuels harmonisés pour les Etats membres ;
  - b. l'accompagnement des Etats dans la mise en œuvre des plans d'action découlant des audits USOAP ;
  - c. l'accompagnement des États dans la mise en œuvre des règlements communautaires et nationaux ;
  - d. la fourniture de formations aux inspecteurs régionaux et nationaux de la sécurité dans le but d'accroître leurs connaissances techniques et qualifications ;
  - e. participer la préparation des réunions du Comité de pilotage (COPIL), du Comité Technique Mixte (CTM) des ateliers ... ;
  - f. produire des rapports périodiques sur ses activités dans le projet en version électronique et papier en format Word et/ou Excel.
- Assurer la liaison continue avec les administrations et les organismes de l'aviation civile dans l'exécution des activités qui cadrent avec le projet ;
- Fournir un soutien à d'autres activités nécessaires au PASTA-CO ainsi qu'à d'autres activités de projets de la CEEAC relatif à l'aviation civile... .

## 3. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET AUTRES EXIGENCES

### A. CRITERES D'ELIGIBILITE

- a) Détenir un diplôme universitaire de niveau Bac+5 dans une discipline liée à l'aviation civile ;
- b) Disposer des qualifications et expérience professionnelle dans une Autorité nationale de l'aviation civile, une compagnie aérienne ou, une institution de gestion aéroportuaire ;
- c) Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans un ou plusieurs organismes techniques spécialisés en matière d'aviation civile en tant que : ingénieur, auditeur, inspecteur, dans un des domaines suivants se rapportant au programme USOAP CMA de l'OACI :
  - Licence du personnel (PEL) ;
  - Exploitation techniques des aéronefs (OPS)
  - Navigabilité des aéronefs (AIR) ;
  - Enquêtes d'accident (AIG) ;
  - Service de navigation aérienne (ANS), comprenant la gestion du trafic aérien (ATM), la météorologie aéronautique (MET), les Systèmes d'Information Aéronautique (SIA), les Recherches et Sauvetage (SAR) ;
  - Aérodromes et aides au sol (AGA) ;
- d) Connaissance pratique de la Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago) et de ses annexes pertinentes, des normes et pratiques recommandées (SARPs) et d'autres documents connexes et d'orientation (Doc. de l'OACI) ;
- e) Connaissances et expérience liées à la législation de l'aviation civile et des règlements ;

- f) Connaissance pratique des systèmes d'audit de supervision de la sécurité et/ou de la sûreté des Etats et des responsabilités des organisations de supervision de la sécurité et/ou de la sûreté au niveau national et régional ;
- g) Bonne maîtrise du français écrit et parlé ;
- h) Bonne connaissance de l'anglais ;
- i) Capacité à écrire de façon claire et concise ; et
- j) Capacité à utiliser l'équipement bureautique et des logiciels informatiques (Word, Excel...)

**B. COMPETENCES SPECIFIQUES :**

- Connaissance de la CEEAC, ses missions et objectifs et son plan stratégique et ses perspectives dans le domaine de l'aviation civile ;
- Connaissance de l'organisation de l'OACI, ses missions et objectifs stratégiques ;
- Expérience de l'industrie de l'aviation : Autorité de l'aviation civile, Compagnie aérienne, Organisme de formation en aéronautique, Organisme de maintenance, Fournisseur de service de la navigation aérienne, Exploitant d'aérodrome ou Organismes similaires.
- Expérience des audits USOAP et/ou USAP de l'OACI

**4. DUREE DE LA MISSION**

La durée de la mission s'étendra de la date de signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2026, toutefois le contrat sera d'un an, renouvelable.